

REVUE DE LA MODE

GAZETTE DE LA FAMILLE

Le numéro seul, 25 cent.
Le numéro avec la feuille de patrons, 50 cent.

Le numéro avec gravure coloriée, 50 cent.
Le n^o, avec gravure coloriée et feuille de patrons, 75 c.

SOMMAIRE

GRAVURES : Toilette de ville. Robe de chambre. — Deux toilettes à dîner. Parure Elvira. — Parure Isabeau. — Parure Isaure. — Parure Dubarry. — Parure Odette. — Deux Parures de lingerie ordinaires. — Passanterie nouvelle. — Dentelle Benaisance. — Dinde en tapisserie. — Encadrements en tapisserie. — Chapeau Todor. — Chapeau Coré. — Robes.

SUPPLÉMENT : Planches de modes et séries.

EXPLICATION

DES GRAVURES

1. Toilette de ville.

— Robe de faille vert réséda, agrémentée de galons de passementerie brodés de jais. Le devant de la robe est garni, au tablier, de bouillonnés posés en biais et traversés par de larges galons perlés de jais. La disposition du tablier est séparée en deux parties par un galon posé à mi-jupe et encadré lui-même d'une dentelle perlée.

Par derrière, un premier volant forme jupe; un second volant, qui dépend du pouf, forme deuxième jupe. Le pouf, gonflé et bouillonné en deux parties, est retenu par un galon enrichi de dentelles.

Corsage à longues basques par devant, relevé sur le côté et noué par derrière. La garniture du corsage est fort originale; elle est formée d'un fichu irrégulier se rattachant d'un seul côté. Les manches bouffantes et à bouillons sont de style Louis XIII. — Modèle de M^{me} Briant-Castel, rue du Quatre-Septembre, 19.

SEPT PARURES

On a abandonné la parure plate qui a joué naguère de tant de vo-

gue; on ne l'emploie guère aujourd'hui que pour les toilettes du matin. Hétons-nous donc de créer de nos propres mains, — et c'est chose facile, — une de ces jolies parures si gracieuses et si coquettes, grâce auxquelles la robe la plus simple prend de suite un cachet d'élégance. Nous publions aujourd'hui cinq modèles de parures de fantaisie; les unes très-habillées, les autres plus simples, mais toutes jolies et originales.

2. Parure Dubarry.

— Le fichu se fait en moire vert Newa; la roche du tour de cou et du revers croisé est en gaze dona Maria, d'un vert plus tendre. Une blonde encadre l'extérieur, et une pâquerette des champs, au feuillage nuancé, semble fermer le revers.

3. Parure Elvira.

— Ce modèle est une parure de toilette; plastron dentelé en turquoise couleur prune de Monsieur; la broderie qui le quitte est en bleu turquoise; collet couleur prune à l'intérieur et bleu extérieurement. La bande extérieure qui forme cadre est en gaze dona Maria blanche. La fraise du tour de cou se fait en broderie sur mousseline excessivement claire.

4. Parure Isabeau.

— Cette parure rentre un peu dans le col classique; le plastron ainsi que les revers des manches sont en batiste gros bleu ou marron, semé de pois blancs de moyenne grosseur; la bande qui entoure le col et sert pour les poignets, est brodée à l'anglais en coton bleu sur nan-souk blanc. Nos feuilles de broderie offrent un grand choix de petites bordures que l'on peut utiliser à cet usage.

5. Parure Isaure.

— Cette parure de demi-toilette peut convenir pour dîner ou soirée intime; on l'adoptera de préférence si on est mince et élancée. La roche Médicis est en mousseline.



1. TOILETTE DE VILLE. — MODÈLE DE M^{me} BRIANT-CASTEL, 19, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE. — Dessin de GUSTAVE JANET.

remises les plus
directement au
Friedland. Comme
si se vend dans les
r. au dépôt cen-

Le sel marin
nuisible; mais il
r une cuillerée à
rhubarbe en dou-

sur la marche d'un
les points de la
dessins explicatifs,
aux déjà publiés,
écrit; vous pou-
rrez.

pour objets de
marché.

l'enfant en brode-
dessus répond de
l'éc.

orte-cigares; mais
pour l'osier d'une
nd un dessin cou-
x de l'osier pour
pétés, ou, ce qui
ester. Nous avons
corbeille de bu-
en drap sur fond
teinte à même l'o-
il août.

demande a été
a dû vo. s. donner

de taillée, dont
ment convenable.

me: tous les chil-
nais, en tout cas,
its à nouveau.

et vous trouverez
administration du
oyement 1 fr. 50

la manière de
bandes au crochet
de lit; il est
les bandes de ta-
nevas java, et de
laine. Tout les
ones peuvent être

doivent être oc-
imprimées et de
le réimpression de

Virgile peint Fa-

BOURDILLIAT.

3, QUAI VOLTAIRE.

Une plissée et festonnée, très-haute derrière; les plis arrêtés s'en vont en décroissance vers le bas de l'ouverture. Bertine en faille mauve mate; une fourragère en perles ou en passementerie perlée agrément la poitrine. La dentelle extérieure est des plus légères; une simple blonde à dents, rehaussant du tal et de soie en fait tous les frs.

6. Odette. — Cette parure convient aux toilettes non habillées; le plastron peut se blanchir; on le fait en baliste de couleur, les biais qui illustrent le col seront assortis au plastron.

7-8. Deux parures de lingerie ordinaire. — Ces deux parures sont fort simples et, pour ainsi dire, classiques.

La première, qui porte le n° 7, est une demi-ruche Margot, car les plis, assez creux, ne se trouvent que par derrière; le devant prend la forme d'un col



3. PARURE ELYSEE.



4. PARURE ISAREAU.



5. PARURE ISARE.



2. PARURE DUBARRY.



7. PARURE EN LINGERIE (COL ET MANCHE).



8. PARURE EN LINGERIE (COL ET MANCHE).



6. PARURE ODETTE.

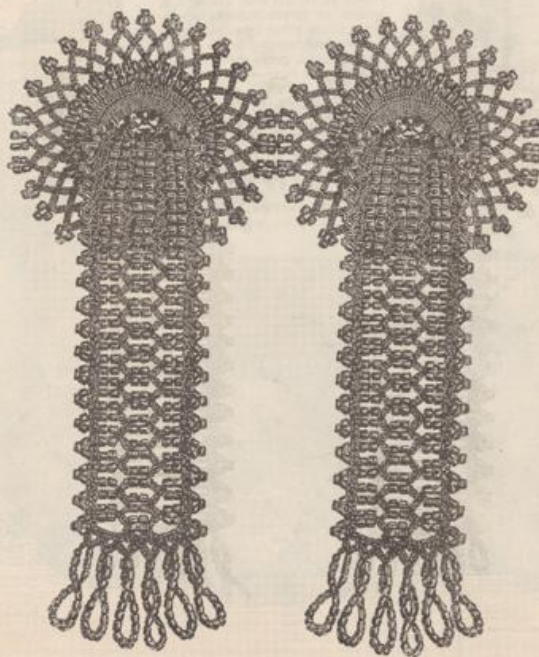
d'homme aux coins arrondis et ne laissant point d'écart dans le milieu.

Notre modèle n° 8 n'est plus le col ordinaire qui monte droit autour du cou; il va, au contraire, en s'évasant, est plus étroit à la base vers l'encolure, et il s'ouvre en fraise en allant en s'élargissant. La manche est à double poignet, traversé par un triple biais qui semble bouffonné.

9. Passementerie nouvelle. — Modèle des Galeries de Choiseul, 38, rue Neuves-Petites-Écoles. — Je pense que du premier coup d'œil vous voudrez un compte exact des services importants que peut vous rendre cette tapisserie; les macarons, posés à côté les uns des autres, peuvent faire bordure et tête à la frange que produisent les pattes. Si l'on a un vêtement déjà frangé, on peut, en séparant les macarons, obtenir des motifs de milieu pour garnitures de manches ou encadrements de vêtements. Le travail de la passementerie est des plus fins; il est encore rehaussé par l'addition de perles de jais taillées, qui rendent cet ornement très-séduisant et très-habillé.

10. Dentelle Renaissance. — Prendre du lacet Renaissance de la largeur exacte de celui utilisé sur notre dessin. Découper notre dessin sur papier pelure bûlé lui-même sur un papier ciré. Coudre le lacet sur le papier pelure et le papier ciré, en suivant bien exactement les ondulations indiquées par le dessin. Remplir l'intérieur des lacets avec des barrettes de Venise, c'est-à-dire des points de feston exécutés sur les fils lancés dans l'intervalle des lacets. Cette dentelle se fait en lacet blanc, en lacet écarlate ou en lacet de couleur. Le motif qui forme le centre de notre dessin se répète régulièrement autant de fois qu'il est nécessaire pour obtenir la longueur de dentelle voulue.

11 et 12. Bande et encoignure en tapis-



9. PASSEMENTERIE NOUVELLE.

serie. — Ce travail est classique et n'a besoin d'aucune explication. Les couleurs que représente chaque signe sont indiquées sous les dessins. La grande encoignure est une guirlande de bleuets avec feuillage se détachant sur fond pourpre, et bordée de chaque côté d'une bordure noire rehaussée de soie d'or.

La bande n° 11 représente une guirlande de fleurs roses pâles avec feuillage de couleur feuille morte se détachant sur fond bleu de ciel. Institez d'ajouter que l'on peut, suivant ses goûts, changer ces ornements. — Ces deux modèles nous ont été communiqués par M^{me} Lecker, 3, rue de Rohan.

13. Chapeau Tudor. — Ce chapeau est en feutre gris à selle; une écharpe de velours brun sépia, aux plis bien fournis, entoure la calotte et se trouve retenue par une grande

boucle aux pointes acérées, du milieu de laquelle s'échappent les boucles d'un côté et les pans de l'écharpe de l'autre. Un bouquet de plumes naturelles ou plumes grises mêlées à des plumes couleur sépia, recouvre presque en entier et domine la calotte.

14. Chapeau Coré. — Calotte plate et carrée; les bords, assez droits, sont retroussés en diadème; le tout est recouvert de velours couleur bordeaux ou nacarat irisé clair. La calotte est entourée d'une torsade en faille n° 16, rattachée sur le milieu à l'aide d'une grosse boucle en nacre blanc dont les ardoillons percent l'agrafe du nœud.

De ce nœud s'échappe un panache de plumes nacarat aux teintes dégradées, passant de la nuance la plus foncée à la plus claire. Le chapeau est complété par une grosse rose, qui se trouve cachée à peu près sous la tête de plumes, et dont la tringle retombe sur la nuque; un bouillonné de faille bleue forme tour de tête. — Modèle de M^{me} Moreau-Dubarry, 21, boulevard des Capucines.

15. Robe de chambre. — Modèle de MM. Millettes et Bourey, 4, rue Meyerbeer. — Robe de chambre en cachemire gris de lin, illustrée d'une broderie au point russe; cette broderie est exécutée en soie floche et en laine alternées. La robe forme redingote devant; par derrière, elle fournit beaucoup d'ampleur, ayant à la taille un grand nombre de plis montés en tuyaux d'orgue. Les grandes manches Isabeau, ainsi que le devant de la robe et le grand col, sont ornés d'un galon boulé de deux tons. Notre numéro du 13 avril dernier représente en grandeur naturelle ce galon boulé, qui est fort joli et remplace parfaitement la fourrure. (Voir les dessins 4 et 5, page 114, du numéro du 13 avril.)

16. Toilette de dîner. — Robe de faille noire, voilée de grenadine noire liserée

de l'époque; mais rien n'arrête le mouvement. Si je voulais suivre ce mouvement et dire à mes lectrices tout ce que j'ai vu d'exorbitant, d'insensé, en fait de costumes, de confections, de chapeaux même, je les émerveillerais à coup sûr; mais comme je m'adresse à des femmes raisonnables, je pense que pour rester pratique, pour que ces simples renseignements aient un côté réellement utile, il faut que je me tienne dans une sage limite, également éloignée de l'excentricité folle et ruineuse et de la mesquinerie. Je n'ai que peu de chose à dire aujourd'hui sur les innovations. J'ai eu beau chercher, je n'ai rien vu d'absolument nouveau. C'est toujours le jupon garni, avec tunique ou polonoise. Si la polonoise est ouverte devant, la garniture du jupon se continue par devant jusqu'à la ceinture; si, au contraire, la tunique se relève très-haut en pouf par derrière, le jupon est orné par derrière de volants jusqu'à 20 centimètres de la taille. On fera aussi bon nombre de robes sans tuniques, c'est à-dire garnies du haut en bas de volants, de plissés, etc., etc. Avec ce jupon, le corsage à basques est nécessaire. J'ai vu une fort jolie robe de superbe faille noire faite dans ce style. Le devant de la jupe est garni jusqu'en haut de petits volants hauts de 5 centimètres ourlés et plissés à plis plats couchés et très-serriés; ils garnissent la largeur du milieu et la moitié des deux côtés. Le reste de la jupe est orné dans le bas d'un volant de 15 centimètres, surmonté d'un bouillonné à tête,



13. CHAPEAU TUDOR.



14. CHAPEAU CORÉ.

DEUX CHAPEAUX D'AUTOMNE. — MODÈLES DE M^{ME} MOREAU DIBSBURY.

froncé au moyen d'un très-gros cordon; au-dessus de ce bouillonné, un petit volant plissé, puis encore un volant froncé moins haut que celui du bas, avec bouillonné fait aussi de la même façon, plus un autre petit volant plissé, puis enfin un autre volant froncé sans bouillonné et à tête, Corsage Louis XV à gilet, plus long par devant et formant habit-veste par derrière, c'est-à-dire avec deux gros boutons sur la basque. Le gilet est en même faille, orné de boutons en argent bruni; sur ce gilet, s'ouvre le corsage, garni de deux grands revers de velours qui se continuent jusqu'au bas de la basque; grandes poches carrées sur le côté, presque sous le bras, avec boutons d'argent bruni; comme accessoire, une écharpe de velours noir qui se fixe sous la basque à gauche, se drape par devant et par derrière pour venir se

plissés de faille, dont les têtes sont à dents, et qui sont posés de chaque côté à 6 centimètres de l'ouverture. La tunique se ferme par des boutons plats; les boutonnières sont faites sur une petite bande rajoutée au-dessous du bord, de façon à cacher les boutons. Entre les deux plissés sont posés, à une petite distance, des nœuds de faille dont le milieu contient une boucle en acier ciselé, ou en argent, ou même en nacre, ce que je trouve moins joli. La manche demi-large est garnie de deux plissés: un au bas, l'autre plus haut, avec nœuds semblables à ceux de la tunique, placés entre les deux plissés.

Le chapeau qui complète ce costume est en feutre gris, garni de faille et de velours rainé de corinthe, avec aile de même couleur ou grise dont le pied est un nœud à

noyer assez bas sur le côté droit au moyen d'une large boucle d'argent bruni. Manches demi-larges à larges revers de velours noir avec boutons.

Voici un autre costume d'automne plus simple, mais d'une très-grande distinction. Il est en cachemire et faille *voisin de Corinthe* (brun rouge). Le jupon, en cachemire, a dans le bas un volant de cachemire de 20 cent. plissé à plis plats; au-dessus, un volant de faille à grandes dents aiguës faites dans l'étoffe double découpée, cousue *en couture* et retournée; la tête est faite de même, à dents moins grandes. La tunique polonoise est en cachemire, simplement liserée de faille tout autour. Le devant est garni de deux



15. ROBE DE CHAMBRE. — MODÈLE DE M^{ME} MIL'OTTES ET DOURELY.



16. TOILETTE DE DINER. — MODÈLE DE M^{ME} ÉLISE.

...assez bas sur le côté
 ...moyen d'une large
 ...l'argent bruni. Man-
 ...mi-larges à larges re-
 ...velours noir avec

...un autre costume
 ...ne plus simple, mais
 ...ès-grande distinction.
 ...n cachemire et faille
 ...e *Corinthe* (brun rou-
 ...jupon, en cachemire,
 ...e bas un volant de ca-
 ...de 20 cent, plissé à plis
 ...odessus, un volant de
 ...grandes dents aiguës
 ...ans l'étoffe double dé-
 ...cousue en couture et
 ...é; la tête est faite
 ...me, à dents moins
 ...La tunique polonaise
 ...cachemire, simplement
 ...de faille tout autour.
 ...ant est garni de deux
 ...dents, et qui sont po-
 ...l'ouverture. La tuni-
 ...les boutonnières sont
 ...u-dessous du bord, de
 ...eux plissés sont posés,
 ...faille dont le milieu
 ...u en argent, ou même
 ...li. La manche demi-
 ...an au bas, l'autre plus
 ...de la tunique, placés

...ne est en feutre gris,
 ...de corinthe, avec alle-
 ...piéd est un nœud à



1873

N° 91

REVUE DE LA MODE

Gazette de la Famille

13. Quai Voltaire, à Paris

Condités de M^{rs} Bricaut-Casal, rue du Quatre-Septembre 19

et
 et
 n-
 le
 L-
 es
 te
 et
 as
 a-
 la
 y.
 fit
 ur
 Je
 rôt
 le
 té
 sa,
 scr
 on.
 ar-
 ent
 ux
 or-
 M.
 ble
 de
 ans
 vec
 tri-
 di-
 A
 ait,
 fut
 mi-
 su-
 w-
 pol,
 au-
 line
 fro-
 duil
 s.
 son
 tec-
 uée
 pas.
 by-
 ses
 à à
 nes.
 sur!
 re.
 ince,
 sent-
 lions
 vou-
 int à
 ait à
 et le
 dail
 fai-
 r de

de
rôt
vo
et
ce
d'h
me
pe
ve
cor
fen
qu
po
gu
leu
me
mil
l'es
et
qui
jou
J'a
rie
C'e
av
var
ja
en
lan
not
en
cot
de
jup
s e
rés
lés
lan

[Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

grandes co
Le do
on peut do
au bout de
man. Je
qui hésite
qui peut u
temps, sin
comme d
avis. Seul
derie, et p
venu m
si elles
quisition
elles peuv
y mettre u
elles auro
temps de
qu'il ne so
Je ne p
tant des
XV et L
mantilles
qui n'ont
que, et qu
des fantai
je ne con
de mettre
Du reste,
froide, il
vêtements
sérieux;
fourrures
et plus q
usage ser
en a à to
demment
fourrures
res; mais
élégante
de frais,
une pelle
de cachet
skunk ou
jolie fou
poils mé
de blanc
jaune. Il
nard ar
gris avec
poils bla
des garni
et de m
mement
te assés
30 fr. le
de 2 cent
forme de
ré, il y a
les femm
minces, l
ches pou
petites
tes, J'ai
des pel
grus, lég
à la tail
mon av
ses. Cet
s'agréme
du bord
d'une b
plat qui
tures et
dans le
blure, il
le dos de
dernier
cher et
plus soli
suivant
la bande
bordé
belle,
exemple
son, on
pareille,
modiste
Il est
qu'on o
la facon
furo élé
Les m
volonté
J'ai v
tures en

grandes coques passé dans une large boucle en argent bruni.

Le dolman est inamovible comme le paletot et la rotonde; on peut donc, sans craindre d'avoir un vêtement démodé au bout de quelque temps, faire l'acquisition d'un dolman. Je dis cela pour les femmes sages et prudentes qui hésitent à payer 300 francs à 400 francs un objet qui peut n'avoir qu'une époque de vogue. Ce sera longtemps, sinon toujours, le par-dessus par excellence, le plus commode à porter et le plus élégant; c'est là du moins mon avis. Seulement, il exige une très-grande richesse de broderie, et par ce fait, coûte très-cher; c'est pourquoi j'ai pré-

venu mes lectrices que si elles désirent faire l'acquisition d'un dolman, elles peuvent sans crainte y mettre un certain prix, elles auront largement le temps de l'user avant qu'il ne soit plus de mode.

Je ne puis en dire autant des paletots Louis XV et Louis XVI, des mantilles de toutes sortes qui n'ont rien de classique, et qui ne sont que des fantaisies auxquelles je ne conseillerai jamais de mettre un grand prix. Du reste, voici la saison froide, il faut songer aux vêtements confortables et sérieux; le règne des fourrures va commencer, et plus que jamais leur usage sera universel; il y en a à tous les prix. Évidemment les très-belles fourrures sont très-cheres; mais on peut être élégant sans beaucoup de frais, en garnissant une pelisse de soie ou de cachemire, avec du skunk ou de la marmotte, jolies fourrures à longs poils mélangés de gris, de blanc, de noir et de jaune. Il y a aussi le renard argenté, qui est gris avec l'extrémité des poils blancs, et qui fait des garnitures de robes et de manteaux extrêmement jolies, mais il coûte assez cher, de 20 à 30 fr. le mètre la bande de 3 centimètres. Comme forme de vêtement fourré, il y a la rotonde pour les femmes grandes et minces, la pelisse à manches pour celles qui sont petites ou un peu fortes. J'ai vu également des pelisses moins longues, légèrement cintrées à la taille et qui sont, à mon avis, plus gracieuses. Cette forme peut s'agrémenter, au-dessus du bord de fourrure, d'une broderie en lacet plat qui remonte aux coutures et forme un dessin dans le dos. Comme doublure, il y a le ventre et le dos de petit gris. Le dernier est un peu plus cher et plus lourd, mais plus solide. Le prix diffère suivant la qualité. Quand la bande de fourrure qui borde un manteau est belle, qu'elle est, par exemple, en martre zibeline ou du Canada, en beau vison, on peut faire garnir un chapeau avec une fourrure pareille, mais il faut confier ce travail à une excellente modiste dont le goût soit éprouvé.

Il est certain que le skunk et la marmotte ne seraient qu'un ornement de mauvais goût sur la tête, et aussi que la façon dont on dispose la fourrure peut produire une coiffure élégante et originale, ou bien ridicule et grotesque.

Les manchons se portent encore très-petits; on les orne à volonté de nœuds à l'ouverture.

J'ai vu aussi parmi les quantités innombrables de garnitures en passementeries qui ont passé sous mes yeux des

passementeries terminées par des effilés de fourrure: ce sera extrêmement joli sur une robe de drap, et je ne vois qu'un défaut à cet ornement, c'est son prix assez élevé. Du reste, je n'admets pas de médiocrité en fait de garniture; je trouve tout aussi élégante telle robe de drap ou de cachemire tout unie avec une simple piqûre, que telle autre richement ornée; mais ce qui est affreux, à mon avis, c'est une petite passementerie mal faite, mesquine, et qui donne à l'ensemble du costume un aspect malheureux.

MARIE DE BAVERNY.

— C'est lâche!

— Et cette altération dans la voix, que vous avez remarquée chez Jeanne et que vous comparez si bien à la féture d'une cloche, ne provient pas tant de la perte de sa dot que de l'abandon de Georges.

— Elle l'aimait donc?

— Oui, monsieur, sérieusement, noblement. Il ne méritait pas cet honneur. Mais me voici arrivé, et je vous remercie. Si vous tenez absolument à savoir cette histoire dans tous ses détails, j'irai après-demain à la ville; vous devez partir aussi ce jour-là. Nous chevaucherons côte à

côte, si cela ne vous ennuie pas de cavalier avec une soutane.

— Oh! monsieur.

— Et vous apprendrez le reste.

— Je vous remercie, et j'y compte.

— A bientôt donc, et bonne nuit.

— Bonne nuit, monsieur l'abbé.

Marcel revint en toute hâte à la maison. On l'attendait au salon. Quand il entra, les visages étaient sérieux, presque tristes. Mais à son aspect chacun parut secouer ses préoccupations, chacun mit une espèce de masque à ses pensées et la conversation fut reprise.

Cette gaieté feinte fit mal à Marcel. Il fut sur le point de leur dire: Je sais tout, et je suis prêt à pleurer avec vous.

Malheureusement, le secret ne lui avait pas été confié par les intéressés. Avait-il le droit de laisser voir qu'il le savait? Non. Il se tut.

IV

Le surlendemain, Marcel et le curé suivaient au pas de leurs chevaux la grande route de Bordeaux à Paris.

— L'histoire de M. Lauray, dit le vénérable pasteur, est un acte de dévouement.

Son frère, engagé dans les grandes affaires avec les États-Unis d'Amérique, s'était trouvé subitement embarrassé. A cette époque, on le sait, le monde commercial fut épouvanté par les formidables faillites qui se succédèrent, soit à New-York, soit à Liverpool, soit en France. M. Lauray jeune fut la victime d'une de ces catastrophes, et se trouva réduit à la dernière extrémité.

Il eut recours à son frère. Ce dernier, ne songeant à rien qu'à l'affection vive qu'il avait vouée à son cadet, n'hésita pas. Il fit argent de tout, hypothéqua sa maison, ses domaines, et apporta à son frère 300,000 francs.

— Le noble cœur! murmura Marcel.

— Malheureusement, reprit l'abbé, ce n'était pas assez.

Cependant, avec cette suprême ressource de l'espérance, M. Lauray jeune crut qu'il pourrait se relever lentement. Il paya, manœuvra prudemment, fit quelques opérations heureuses et raffermi son crédit. Se croyant sauvé, il voulut récompenser la générosité de son frère en l'associant à ses bénéfices. Mais au moment même où il se pensait à l'abri de tout malheur, une nouvelle faillite le ruina et le remit dans l'impossibilité de continuer. Son passif excédait de 400,000 francs toutes ses ressources. Même en faisant des prodiges d'équilibre, il ne pouvait espérer de dissimuler sa position pendant deux mois.



17. TOILETTE DE DINER (DEMI-DEUIL). — MODÈLE DE M^{ME} ÉLISÉ. — DESSIN DE GUSTAVE JANET.

LA CLOCHE DE SAINT-ANTOINE

(Suite)

— Mon cher monsieur, répondit l'abbé, c'est une famille bien éprouvée. M. Lauray a d'abord perdu tout son avoir. Mais ce qui a le plus trappé ces pauvres gens, c'est la conduite de Georges.

— Il n'est point en voyage?

— Si fait. Il est parti; mais je crois qu'il ne reviendra plus.

Le malheureux perdit la tête et résolut de se tuer. Il mit toutes ses affaires en ordre, établit la situation de sa caisse, classa par *debt* et *avoir* ses créances et ses dettes, mais il ne voulut pas que son frère fût la victime de sa mauvaise fortune, et se reconnaît débiteur de M. Lauray pour une somme qui lui assurait au moins 300,000 francs, dans le calcul approximatif du dividende qui devait revenir à chaque créancier.

C'était à la fin de septembre, ajouta le curé; M. Lauray reçut de son frère une lettre qui contenait les valeurs et les titres nécessaires pour sauvegarder ses intérêts.

Surpris, le père de Jeanne monta à cheval, court à Bordeaux. Il était trop tard. Son frère s'était fait sauter la cervelle dans la matinée. Après avoir rendu les derniers devoirs à ce malheureux, M. Lauray revint à Saint-Antoine. Il eut avec sa fille aînée une longue conversation. Puis il repartit pour la ville et déclara aux créanciers assemblés que son frère n'était pas débiteur de la famille, que vraiment il avait mis 300,000 francs dans la maison de commerce, mais en qualité d'associé. Il n'y avait pas d'acte de société entre son frère et lui, et il pouvait se porter créancier. Jeanne n'eut pas un moment la pensée; puisqu'il n'était pas participant aux bénéfices, il se croyait engagé sur l'honneur à participer au désastre.

L'abandon de ces 300,000 francs provoqua pour ainsi dire la réhabilitation de la mémoire du jeune M. Lauray. L'aîné revint à Saint-Antoine, attristé par la mort de son frère, mais satisfait de sa probité. Jeanne, qui avait généreusement abandonné la fortune de sa mère en cette circonstance, Jeanne n'en perdit pas une ombre de gaieté. C'était un spectacle admirable que celui de cette famille ruinée par un excès de délicatesse et qui ne s'en trouvait pas plus à plaindre pour cela.

Hélas! les hommes sont mauvais. A peine eut-on appris dans le pays la noble action de cet homme d'honneur, que tout crédit lui fut retiré; et ceux auxquels M. Lauray devait de légères sommes se présentèrent inopinément et le harcèlerent sans relâche.

Idi la tristesse commença à habiter cette maison. — Je comprends le vice, dit Marcel. — Un jour, le père Vincent, ce riche paysan chez lequel vous n'avez pas trouvé un lit pour vous reposer après la noce de son fils, le père Vincent, dis-je, à qui M. Lauray devait une somme de 2 ou 3,000 francs, fit exercer des poursuites. On vendit le troupeau. Et encore aujourd'hui, il est dix ou trois propriétaires des environs que ce brave homme a obligés cent fois et qui le menacent d'une saisie pour des bagatelles. Ce qui a le plus cruellement éprouvé cette famille, ce ne sont point les pertes d'argent, c'est la fuite de Georges. Ah! ce garçon là nous a bien trompés. Il était timide, on le croyait plein de cœur, et il est parti. — Je puis à peine le croire, interrompit Marcel.

— Parti trois jours après la nouvelle de la ruine; parti après avoir vendu tout ce qu'il possédait. Le pauvre Ploec ne voulait pas quitter Jeanne. Les paysans n'ont point manqué d'en faire des gorges chaudes et de rire au nez de M. Lauray, qui a été obligé d'en corriger quelques-uns.

Quant à Jeanne, elle est restée pendant huit jours dans un état de prostration complète. Puis, peu à peu, le sentiment du devoir, le spectacle des douleurs de son père lui ont donné du courage. Au commencement, elle avait dans la voix des sanglots involontaires et inattendus. Parfois c'étaient des étouffements auxquels on craignait qu'elle ne succombât. Quoique d'un tempérament vigoureux, elle a manqué d'en mourir, monsieur. Peu à peu elle a su reprendre ses forces. Les sanglots sont rares, les étouffements ont disparu; mais cette voix charmeresse qui vous a tant frappé la première fois que vous l'avez entendue, cette voix a subi une altération étrange.

Marcel en savait assez. Les deux voyageurs étant arrivés à destination, ils se quittèrent en échangeant une chaleureuse poignée de main.

Je rencontrai mon ami dans la journée. — Comment va ton nid de rossignols? lui demandai-je en souriant.

— Les milans et les éperviers ont passé par là, mon cher, me répondit tristement Marcel.

V

Malgré les soupçons du curé, les paysans auxquels M. Lauray devait quelques sommes furent généreux et promirent d'attendre deux ans. L'honorable propriétaire se mit à la besogne avec ardeur et put espérer, au bout de quelque temps, le retour, sinon de l'aisance complète, au moins de la tranquillité.

Mais Jeanne déprimait. Georges n'avait pas donné de ses nouvelles. Personne dans le village ne savait ce qu'il était devenu. L'étranger de cette conduite n'avait pourtant pas enlevé toutes les illusions de la jeune fille. Elle espérait encore. Ne pouvant croire à un abandon définitif, elle se donnait des raisons ou de moins des prétextes. Georges, qui était un honnête homme, ne pouvait-il pas aussi avoir ses malheurs? Ne pouvait-il pas avoir été forcé, par un événement quelconque, à se ruiner aussi? Peut-être même ne connaissait-il pas exac-

tement la position de M. Lauray, et pauvre, lui aussi, avait-il pris la fuite pour n'avoir pas osé dire sa misère.

Quand elle avait passé ses nuits à souffrir et qu'elle s'était bien persuadé cela, elle pleurait, n'y pas sur elle, mais sur Georges. Malheureusement ses larmes s'éteignaient pas son amour et ses douleurs étaient doublées de ses illusions sur le compte de celui qu'elle aimait.

A la fin de ces nuits-là, pendant lesquelles sa sœur Marie ne savait que la couvrir de baisers pour la consoler, elle avait dans la voix de ces sanglots dont le curé avait parlé. Les étouffements la reprénaient, et pour éteindre les ardeurs de son gosier, elle avalait des carafes d'eau qui redoublaient sa fièvre.

Un mari se présenta, jeune, beau, riche. A peine sut-elle pourquoi il était venu: — Jamais! s'écria-t-elle; puis elle courut s'enfermer dans sa chambre.

Marcel allait souvent à Saint-Antoine. A chaque visite, il constatait chez la jeune fille, un dépitement plus sensible. Cela lui fit concevoir pour Jeanne une de ces affections immenses qu'il prit d'abord pour de l'amour. Il est constant que chez les jeunes gens au cœur généreux il y a une tendance à aimer les femmes qui ont souffert. Ils se font cette illusion qu'ils seront les grands consolateurs. Marcel céda à cette loi. Il pensa un moment à épouser la jeune fille, et, à force de soins et d'amour, à lui faire oublier le passé. Mais, après réflexion, il douta du succès. Il était trop intelligent pour ne pas comprendre qu'une passion comme celle qui tuait Jeanne ne se guérît pas par un autre amour. Et quand il fut redescendu des nues où planait son rêve, il s'aperçut, comme cela arrive souvent, qu'il n'aimait la malheureuse jeune fille que d'une amitié puissante et inaltérable.

La pauvre cloche fêlée ne rendait plus que des sons ternes et à peine perceptibles. Quand la clochette de l'église, qui n'avait pas été remplacée, appelait les fidèles à l'office divin, on ne riait plus chez M. Lauray, la comparaison était navrante.

Le plano était toujours là. On ne l'avait pas vendu. Mais on l'aurait à peine une fois par mois.

Cela dura deux ans. Jeanne allait mourir. Les médecins de la campagne y avaient perdu leur latin. Un jour, M. Lauray mena sa fille à Bordeaux. Un des plus habiles docteurs de la grande ville fut consulté. Il examina attentivement la malade et dit:

— L'état de mademoiselle est inquiétant. Il faudrait la conduire en Italie, afin qu'elle y passât l'hiver.

M. Lauray eut un mouvement de colère.

— Mais n'y a-t-il pas un autre traitement possible? harcela-t-il.

— Pardonnez-moi, répondit le docteur.

Et se mettant à son bureau, il griffonna une ordonnance de l'air d'un homme qui ne veut décourager personne.

Désespéré, M. Lauray revint à Saint-Antoine. L'année avait été mauvaise, les récoltes insuffisantes, la misère allait venir et Jeanne se mourait. Que faire? Le pauvre homme aurait entrepris n'importe quel labeur pour donner la santé à sa fille. Il aurait vendu son corps s'il eût trouvé un Shylok pour lui acheter.

En ce moment, il se rappela qu'il avait été riche, et, voyant tout le mal qu'on lui avait fait, il regretta sa vertu.

— J'ai été bien sot, se disait-il. Suis-je plus honoré pour ma probité maintenant? Personne n'a l'air de se douter que je suis un honnête homme. Demain, on me vendra mes meubles, et un huissier laissera peut-être une paillassa à ma fille pour mourir.

C'était un désespoir épouvantable.

Les fêtes de Noël arrivèrent. Il y avait à peine quelques sous chez M. Lauray. Marcel, qui se savait attendu, ne manqua pas de venir. D'un coup d'œil, il devina la position. Il prit le père de famille à part:

— Monsieur Lauray, lui dit-il, vous avez été bien fier avec moi.

— Comment?

— Laissez-moi dire. Je connais votre honnêteté, votre courage. Je connais aussi votre ruine et l'acte admirable par lequel vous l'avez consommée. Voilà près de trois ans que je suis un des fidèles visiteurs de cette maison que beaucoup de gens ont abandonnée. Vous deviez bien vous douter que je savais un peu de vos secrets. Pourquoi ne m'avoir pas confié vos douleurs? Je vous aurais dit plus tôt que je suis assez heureux pour pouvoir vous être utile.

— En quoi?

— Vous êtes allé chez les principaux créanciers de votre frère, qui, grâce à votre probité, n'ont rien perdu. Suis-je bien informé?

Vous leur avez demandé un emploi. Ils vous ont repoussé. Cela devait être.

— Pourquoi?

— Un homme comme vous, monsieur Lauray, est un phénomène. Beaucoup de gens ont peur d'avoir trop de loyauté à leurs côtés. Ils feraient repousser.

— Mais enfin?

— De plus, vos deux plus jeunes filles passent leurs nuits

à des travaux d'aiguille que le bon curé va vendre à la ville.

— Oh!... J'ignorais cela.

— Ça ne peut pas durer, n'est-ce pas? Eh bien j'ai un emploi à vous proposer. Il me reste, de l'héritage d'un oncle, un domaine près de Cannes, en Provence. C'est le climat qui rendra la santé à M^{lle} Jeanne. Vous irez habiter cette terre. Elle est dans un délabrement absolu, vous lui rendrez sa splendeur, et naturellement vous aurez la moitié des bénéfices.

— La moitié?

— Ne vous récriez pas; ce ne sera pas bien lourd dans les commencements, et j'y gagnerai.

— Vous sauvez la vie de Jeanne. J'accepte.

— Quand vous voudrez partir...

— Oh! le plus tôt possible.

— Bon! vous recevrez dans trois jours les sommes nécessaires à votre voyage et à vos premiers travaux.

— C'est convenu.

— Et maintenant, fêtons la Noël si c'est possible. J'ai quelques friandises dans le coffre de ma voiture, nous allons en charger Marinette.

M. Lauray rentra au salon tout joyeux. Il annonça le prochain départ de la famille. Marcel lui faisait signe de se taire; mais il ne put empêcher le brave homme de tout dire, et les trois jeunes filles allèrent vers le jeune homme et lui serrèrent les mains. Marinette, qui avait aussi entendu en passant devant la porte du salon, Marinette poussa un cri, et, tenant une bouteille d'une main et le potage de l'autre, elle demanda à Marcel la permission de l'embrasser.

En ce moment, Jeanne annonça qu'elle voulait aller à la messe de minuit. Tout le monde se récria; mais la jeune fille y mit cette obstination particulière aux malades, et, pour éviter la discussion, on lui promit tout ce qu'elle voulait.

VI

On allait se mettre à table lorsque deux paysans se présentèrent pour voir M. Lauray. C'étaient des créanciers. Avant que le futur fermier de Marcel eût pu prendre la parole, l'un des deux avec un petit air maalin lui dit:

— Hé! bonjour donc, m'sieu Lauray; ça va-t-il bien? Et c'est la pauvre man'zelle Jeanne? Elle est un tantinet mieux allante, ça n'est point de gloire. Et j'en viens avec le compère Coret, j'en viens vous faire une surprise. Les affaires ont tant mal été à c'te année pour nous autres, et si c'était un effet de vot' bonté de nous renouveler vos billets, nous attendrions bien encore deux ans, ouï d'â!

M. Lauray crut avoir mal entendu.

— Eh! non, eh! non, dit l'autre Saintongeais, vous n'êtes point enluciné. L'compère Colin a ben dit deux ans.

— Merci alors, merci, mes amis. Vous me rendez un service que je n'oublierai pas. Je vais renouveler mes billets.

En apprenant cela, Jeanne dit à Marcel:

— Vous avez appelé la première fois. Un bonheur ne vient jamais seul, pas plus qu'un malheur, et c'est à vous que nous devons cette continuation de la bonne fortune.

— Je souhaite que vous disiez vrai, mademoiselle.

M. Lauray, en revenant, dit aux deux paysans:

— Je vous remercie encore pour ce que vous venez de faire, car vous m'avez prouvé qu'il y a des gens de cœur.

— Quelqu'un, répondit le compère Colin.

— Quelqu'un, appuya le compère Coret.

Et ils sortirent.

On était au salon vers dix heures et Jeanne persistait à vouloir entendre la messe de minuit, lorsque la vieille Marinette entra tout éfarée en criant:

— Monsieur! monsieur!

— Qu'y a-t-il, ma pauvre Marinette?

— Un miracle du bon Dieu.

Elle tomba essouffée sur un fauteuil, et comme on l'entourait:

— Figurez-vous, ajouta-t-elle en respirant à chaque mot, figurez-vous... que j'ai voulu... tout à l'heure... à présent même... puisque j'en viens... aller à l'étable... pour chercher... un fagot... les vaches!... les vaches!...

— Eh bien, les vaches?

— Elles y sont, monsieur.

— Êtes-vous folle, Marinette?

— Toutes! monsieur, je les ai comptées toutes... vingt-deux. C'est un miracle pour sûr. Ah! le bon Dieu vous devait bien ça.

Malgré le temps écoulé depuis la vente du troupeau, M. Lauray supportait malaisément qu'on lui en parlât. On crut que Marinette avait eu une vision et chacun revint tristement vers la cheminée.

— Mais allez-y donc voir! s'écria la vieille servante exaspérée. Vous, monsieur Marcel, venez avec moi.

CAMILLE DEBANS.

(La suite au prochain numéro.)

EN SENTINELLE

Il y aura bientôt trois ans qu'un matin, le baron Félicien de Montégou tint une sorte d'assemblée solennelle dans son petit hôtel de la Chaussée-d'Antin. Il avait convoqué le ban et l'arrière-ban de ses meilleurs amis. On eût pu trouver dans ce cénacle des échantillons de toutes les espèces de merveilleux qui, à notre époque, font assaut d'élégance au balcon des théâtres, dans les raouts, aux courses et aux bains de mer.

Félicien avait également appelé son notaire. Chacun remarquait sur sa physionomie une gravité d'autant plus frappante qu'elle était plus inaccoutumée.

— Mes amis, dit-il, la séance est ouverte. J'ai tenu essentiellement à vous réunir, car, d'une part, j'avais à vous communiquer une nouvelle importante, et, de l'autre, à vous demander un conseil.

— Parle! parle! s'écria l'assemblée.
— Mon excellent cousin, M. de Ponthiex, vieux célibataire, grand propriétaire en Bretagne, est décédé, me légua tous ses biens, selon la promesse qu'il avait faite autrefois à mon père. M. de Ponthiex était le symbole même de l'honneur; et, malgré mes inévitables de jeunesse, il a voulu exécuter de point en point ce qu'il avait promis.

L'auditoire eut peine à contenir son enthousiasme. Quel cousin que ce M. de Ponthiex! et combien, parmi les assistants, se soulaient à eux-mêmes des parents de cette nature! Les félicitations commencent à pleuvoir sur l'honneur héritier. Mais celui-ci avait trop l'esprit des convenances pour subir cette ovation sans l'interrompre aussitôt.

— Mon Dieu! je sais bien que le monde considère comme une chance superbe quelque quarante mille livres de rente qui arrivent à peine volée dans une existence. L'argent est utile, c'est vrai, mais enfin nous ne lui devons pas un culte. Refuser le legs que me fait mon parent serait chose déraisonnable. Cependant, je me trouve embarrassé par une clause qui n'est pas un ordre du défunt, mais qui précède et est plus qu'un ordre, car c'est une prière.

— Si vous le permettez, l'explication vous sera fournie par le testament même, dont M. Guérin, mon notaire, va vous faire lecture.

La clause qui embarrassait le jeune baron était conçue en ces termes :

« Il est un vœu que je forme du plus profond de mon cœur; c'est de donner à mon cousin un guidé éclairé, une amie sérieuse, une compagne fidèle. C'est lui dire que je l'invite à épouser ma nièce, Marie de Floracode. Marie a vingt-deux ans : elle est veuve, et sur les instances que je lui en ai faites, elle consentira à accorder sa main à Félicien. Pour peindre sa générosité, elle a refusé une part quelconque de mon héritage, en m'objectant qu'elle était assez riche. Je crois en dire assez pour que Félicien apprécie ce noble caractère. Je ne lui fais pas une condition absolue de l'acte que je lui conseille; je ne le lui propose que sous forme de prière, dans l'intimité de son bon cœur. »

Après la lecture, le notaire s'étant éloigné, la délibération s'ouvrit.

— Vous pouvez maintenant, reprit le baron, apprécier l'embarras dont je vous parlais. Mon cousin n'a raisonné qu'à travers ses illusions, et surtout il n'a jugé qu'au point de vue de la vie de province. Il ne s'est pas dit, d'abord, qu'on ne se marie pas ainsi, au hasard, avec une inconnue; qu'une détermination qui enchaîne l'existence entière est fort grave; que tout l'or du monde ne saurait payer la liberté; et qu'enfin une femme qui n'est jamais sortie de son cercle borné, de ses habitudes paisibles, ne se ferait pas aisément au bruit et au mouvement de Paris. J'y compromettais mon bonheur sans assurer celui de la vicomtesse. N'ayant pas les mêmes goûts, la même éducation, nous nous causerions une gêne mutuelle qui ne tarderait pas à dégénérer en méintelligence.

— Ouf, interrompit un étourdi, selon la chanson : « Il faut des époux assortis. »

— Chut! chut! à la porte! cria l'auditoire.
— Je continue, ou plutôt, je conclus, dit Félicien en souriant : je ne crois pas que le projet de mon cousin soit praticable, mais j'aurais quelque scrupule à accepter l'héritage sans remplir les vœux du testateur. Voilà, mes amis, sur quel flanc que les conseils de votre prudence et de votre bien-séance.

A cette harangue succéda un véritable brouhaha. Chacun voulait parler le premier, et tous parlaient à la fois. Le baron tâcha d'introduire de l'ordre dans le débat; mais il n'eut pas de peine à classer les opinions, car tout le monde se trouva d'accord pour déclarer que si M. de Ponthiex avait eu raison d'instituer son cousin légataire universel, il avait eu tort de lui vouloir mettre sur les bras une pro-

vinciale; que les scrupoles de M. de Montégou, encore qu'ils fussent très-honorables, ne méritaient pas qu'on s'y arrêtât. En conséquence, l'héritage devait être accepté, sauf la clause de mariage, et une lettre polie serait adressée par le baron à M^{me} la vicomtesse de Floracode, pour lui exprimer la reconnaissance qu'il éprouvait de ses bons procédés, en même temps que son regret de ne pouvoir donner suite au projet de M. de Montégou.

Et l'un des assistants dit avec une gravité comique :
— Fall et délibéré en l'hôtel de notre ami Félicien de Montégou, le 1^{er} juin 1863. En foi de quoi nous avons signé... A propos, signons-nous ?

— Allons, maître Rigoletto, dit Félicien, je te répondrai ce soir le verre en main. Je vous donne aujourd'hui un second rendez-vous, mais cette fois, ce sera pour souper. Un hurrah d'enthousiasme salua ces dernières paroles; puis on se sépara, et chacun alla à ses affaires, autrement dit à ses plaisirs.

II

Sur une terrasse protégée par des arcades élégantes qu'entouraient des festons de lierre et de clématite, étaient assises deux femmes, une jeune et jolie, l'autre assez âgée pour qu'on pût raisonnablement l'appeler vieille. La première avait une de ces tailles souples et fines qu'on prête volontiers aux sylphides; chacune de ses mouvements décelait la grâce ainsi que la distinction. Il y avait sur ses traits réguliers, dont l'ovale était pur et allongé, une expression de douceur et d'amabilité exquise. Ses mains blanches étaient croisées sur ses genoux. Dans cette attitude, à la fois calme et rêveuse, la jeune femme ressemblait à quelque madone du divin Sautzo.

La vieille femme qui lui tenait compagnie était loin d'offrir un tel idéal. Mais il y avait aussi sur sa physionomie toute bretonne un cachet de dévouement et de fidélité, qu'on ne trouve plus que rarement. Elle filait au rouet avec autant d'activité que si elle eût attendu pour vivre le produit de son fil. Par intervalle, cependant, elle relevait la tête, suspendait le mouvement de son pied et laissait le fil reposer immobile entre ses doigts. C'est qu'alors, ou elle interrogeait ou elle écoutait sa jeune maîtresse, dont elle avait été la nourrice.

Celle-ci passa, par une réflexion subite, de son apparente tranquillité à une agitation assez visible. Elle se leva, fit quelques pas, respira dix fleurs, puis revint s'asseoir de nouveau et dit, en fixant son regard sur la limite de l'horizon, où les massifs des chênes du parc étageaient leur ombre imposante :

— Ne trouves-tu pas, Yvonne, que la réponse de M. de Montégou se fait bien attendre ?

— Dame, ces messieurs de Paris, on dit qu'ils ont toujours beaucoup de choses à faire, et peut-être que votre cousin n'a pas eu le temps...

— Depuis huit jours! Ma pauvre Yvonne, tu supposes donc que mon cousin est très-occupé; je pourrais supposer moi, qu'il n'est pas très-occupé.

— Pas ému de consentir à ce qu'on lui propose! s'écria la vieille Bretonne. Il serait bien dégoûté, morguennel!... On lui laisse une fortune de roi; on lui offre avec ça la main de la plus jolie femme de notre pays, de M^{me} la vicomtesse de Floracode, qui a aussi un bon bien à elle; il n'a pas semé, et cependant il n'a qu'à se baisser pour récolter; et il ferait le bédouin! Allons donc, c'est impossible. Aussi vrai que je porte coiffe et casaque, je vous jure que le beau monsieur se réjouira sûrement de la proposition. Et qui sait? à cette heure, possible qu'il soit en route à galoper autant qu'il a de force.

— Ma chère Yvonne, tu me fais plaisir en parlant ainsi. Et cependant, je t'avoue que ce n'est pas sans appréhension que je prévois l'arrivée prochaine de Félicien. Attendre un homme qu'on ne connaît pas; être engagée envers lui sans savoir quel est son caractère; être au moment peut-être de mettre son avenir entre des mains qui pourraient n'être pas sûres... c'est dangereux, sais-tu ?

— Ma foi, je suis bien aussi de cet avis, répondit la nourrice en hochant la tête; ce n'est pas d'aujourd'hui que j'envisage la chose comme un vrai casse-cou.

— Que dis-tu? s'écria la vicomtesse un peu mécontente.

— Je suis franche, tant pis, c'est une vieille habitude. Que voulez-vous, madame; vous êtes jeune, riche, aussi libre qu'un oiseau dans l'air, et voilà que vous allez vous donner un maître!

— D'abord, Yvonne, ne m'appelle pas toujours madame, mais bien Marie. Je te l'ai souvent recommandé, tu es incorrigible. Ensuite laisse-moi te rappeler que ce n'est pas moi qui ai désiré cet arrangement. En y souscrivant, je ne ferai qu'obéir à l'excellent homme qui avait mon affection. M. de Ponthiex a exprimé un désir; je m'y soumettais.

Quelques larmes mouillèrent les beaux yeux de la vicomtesse.

— Eh bien, mad... Maie, allez-vous encore pleurer, vous fatiguer ?

— Ah! ma bonne Yvonne, je ne pleurerai jamais assez

mon meilleur ami. Mais j'y songe, il faut que je ne néglige rien pour que le baron, avant son arrivée, trouve le château bien décoré. J'ai là-haut, dans son appartement, des tapisseries dont j'ai besoin de surveiller le travail.

La vicomtesse se leva, et d'un pied léger elle rentra dans le château.

— Pauvre chère enfant! se dit Yvonne, après l'avoir suivie des yeux; je vois ce que c'est, moi. Elle a l'esprit tout plein de son cousin. Je vous demande si c'est raisonnable. Dans notre pays de Châteaulin, il ne manque pas de bons et beaux messieurs qui l'ont recherchée en mariage! Il n'en manque pas qui ont voulu me remettre pour elle des billets et des bouquets! Mais, dame! elle vous repoussait tout cela sans rémission. C'était donc pour finir par être troublée comme une âme en peine... Oh! la jeunesse! la jeunesse!

Yvonne eût poursuivi longtemps encore le cours de ses réflexions, si un domestique ne lui vint en toute hâte l'avertir qu'une chaise de poste était à la grille, contenant un monsieur de Paris. Ce fut donc elle qui reçut l'étranger. Celui-ci lui exposa qu'il venait tout exprès de la capitale pour voir M^{me} la vicomtesse de Floracode.

— Tiens, se dit Yvonne, est-ce que ce serait le cousin ?

Et elle resta toute stupéfaite en remarquant que ce monsieur portait environ cinquante ans, et qu'il n'était rien moins qu'un beau garçon.

— Ce que c'est que Paris! pensait-elle; comme ça gâte les hommes!

Mais l'étranger la tira promptement d'erreur en disant :
— Ayez la bonté d'annoncer à M^{me} la vicomtesse que je suis M. Guérin, notaire, et que je viens ici, pour affaire, de la part de M. le baron de Montégou.

La nourrice, rassurée, courut de toute la vitesse de ses jambes, et, salvia à peu de distance par M. Guérin, elle s'écria :

— Mad... Marie, c'est un tabellion qui vous demande.

— Faites entrer, dit la vicomtesse en souriant.

Son cœur s'ouvrit aux plus douces illusions. Mais, dès qu'elle aperçut M. Guérin, elle lui la vérité sur ses traits. Cependant elle accueillit le notaire avec sa grâce habituelle, et commença par lui exprimer le regret qu'il eût fait à son intention ce long et pénible voyage.

— Mon Dieu! madame, répondit-il, j'eusse désiré l'entreprendre sous d'autres auspices; mais il n'en est rien.

N'accusez point M. de Montégou. Ce n'est qu'après de sérieuses réflexions qu'il a pris la détermination dont j'ai à vous rendre compte. Outre que son goût ne le porte point au mariage, il a compris que, dans votre intérêt aussi bien que dans le sien, il ne pouvait donner suite à un projet que la raison n'approuve pas entièrement. Le mariage demande les plus fortes garanties; sans doute, le baron n'hésitait pas à penser que le choix indifférent par son parent devait être excellent; mais c'est surtout de lui-même qu'il s'est défilé. Habitué à la vie tout exceptionnelle de la capitale, il n'a pas voulu vous imposer ses goûts mondains, son besoin de luxe, de mouvement. En un mot, il a reculé devant une responsabilité terrible.

— Je l'en remercie, dit froidement la vicomtesse. Ce scrupule l'honore. Moi-même, je n'aurais cédé qu'à regret aux instances de M. de Ponthiex.

— Comment! comment! dit Yvonne, qui avait eu soin de se placer dans un coin du salon, ce beau monsieur refuse mon enfant! Il est bien dégoûté!

M. Guérin parut étonné de cette intervention imprévue.

— Pardon, monsieur, dit la vicomtesse, c'est ma bonne nourrice; elle ne m'a jamais quitté, et je n'ai jamais eu de secrets pour elle.

— Non, j'avais elle n'en a eu, c'est vrai, ça, reprit Yvonne, s'animant de sa propre indignation. Jour de Dieu! si madame m'en croyait, elle s'en vengerait bien vite en épousant un de nos messieurs du pays qui la relâquent. Il n'en manque pas, et des plus huppés, faut voir!

— Pardon, ma bonne, laissez-nous causer plus paisiblement. Après tout, mon cousin était libre, et je regretterais que ma personne fût pour lui la cause du moindre ennui. Vous pouvez lui faire cette réponse, monsieur, et ajouter que, par mes soins, le château a été complètement remis en état pour le jour où il voudra venir l'habiter.

— Le château?... répéta M. Guérin avec embarras.

— Eh bien, qu'y a-t-il encore ?

— Il m'en coûte d'avoir à vous annoncer aussi que, par un motif de délicatesse facile à concevoir, M. le baron ne peut songer à s'établir dans ce château où vous avez vécu si longtemps. Il lui a semblé qu'il était plus convenable de le mettre en vente, et je suis chargé de cette opération.

Yvonne leva les mains au ciel, mais sans prononcer une parole. Quant à la vicomtesse, elle pencha la tête pour cacher ses larmes. Mais bientôt, recouvrant toute sa force d'âme, elle dit d'un accent expressif :

— Soyez franc jusqu'au bout, monsieur. Cette résolution, mon cousin ne l'a pas prise de lui-même; elle lui a été dictée par ses amis, et je devine quels sont les amis qui entourent un jeune héritier!

— Je serais coupable de le nier, répondit le notaire.

— C'est bien. Maintenant, voyez ma proposition, et je pense qu'elle satisfera tout le monde. L'idée de voir mettre en vente la maison où M. de Ponthiex a passé une por-

de sa vie, de voir un bien de famille appartenir à des étrangers, cette idée me révolte. Je la repousse de toutes mes forces. Au lieu de cela, consentez à me laisser racheter le château et ses dépendances. J'ai, Dieu merci, assez de fortune pour donner la somme que vous en demandez.

— Ah! le bon cœur! dit Yvonne; nous resterons donc chez nous.

— Madame, répondit M. Guérin, votre proposition est trop honorable pour que mon client ne s'empresse pas de l'accepter. Veuillez me laisser le temps de lui écrire, de recevoir ses instructions, et alors nous passerons régulièrement le contrat de vente.

— A merveille, monsieur. Si il vous convient de rester au château...

— Je vous remercie, madame. Je me suis établi aux environs. Très-prochainement, j'espère, j'aurai l'honneur de vous revoir.

Il renouela, en homme poli, l'expression de ses regrets, et prit congé de la gracieuse châtelaine.

Si tôt qu'Yvonne se fut assurée qu'il était parti, elle donna libre cours à ses récriminations, formulées avec une énergie qui ne nous permit pas de les reproduire.

— Écoute, Yvonne, dit la vicomtesse, si tu m'aimes, tu ne parleras plus de cette affaire. Surtout, ne va pas conter cela aux domestiques, tu me déshonoreras beaucoup.

— Je vous promets de rester bouche cousue.

— Tu auras de la peine, mais j'attends cette preuve de ton dévouement. Je vais faire un tour dans le parc... j'ai besoin d'air... C'est entendu, n'est-ce pas? jamais tu ne me reparleras de M. de Montégon.

— Jamais, ma bonne Marie... Mais ça me coûtera. J'en vais tant à dire!...

111

Pour mettre sa conscience parfaitement à l'abri, Félicien avait souvent ramené dans le cercle de ses causeries intimes le sujet du testament de M. de Ponthieux et de M^{me} de Floradée. Ses amis, de leur côté, n'avaient pas varié dans leur opinion, et tout ce qu'on peut imaginer de plaisanteries avait été décoché contre la fantaisie blarrie du vieux gentilhomme breton et contre les grâces provinciales de la vicomtesse.

Possesseur sans contestation d'une belle fortune qu'il avait pu joindre aux débris de la sienne, Félicien était considéré comme un des plus brillants héros du sport. Il ne s'appartenait pas, mais son bien appartenait à tout le monde. Autour de lui c'était un mouvement de frivolité qu'il ne pouvait modérer. Il vivait dans une atmosphère de dissipation qui ne lui permettait pas de penser. S'il voulait parfois retourner un peu en arrière, le tourbillon impitoyable le ressaisissait. — Marche! marche! dit le destin au Juif-Errant. — Amuse-toi, amuse-nous, dit le monde au jeune dissipateur. Il n'y a pas de halo, il n'y a pas de trêve dans cette vie qui envire comme l'opium.

A voir passer Félicien sur son rapide azeau, ou tenant les guides d'un brillant four in hand, on eût dit :

— Que ce jeune homme est heureux!

A le voir dans les salons, accueilli par mille sourires, par mille gracieusetés, on eût dit :

— Que ce jeune homme est aimé!

Mais en lisant au fond de son cœur blasé, on se fût dit :

— Il n'est pas heureux, il n'est pas aimé non plus.

— Mon Dieu, se demandait-il parfois, d'où vient que ma vie me semble vide, décousue, sans but, sans attraits?

ALFRED DES ESSARTS.

(La suite au prochain numéro).

LA MUSIQUE

Marche aux flambeaux, par Scotson Clark. Brillante fantaisie mise à la portée de tous par les deux éditions qui ont paru, l'une difficile, l'autre simplifiée pour les petites mains, mais conservant néanmoins l'originalité et le brio qui distinguent l'édition originale.

L'une et l'autre de ces éditions, 2 fr. 50.

La Fie aux peles, mazurka de salon, par A. Dessane. Le titre est séduisant, il tient ce qu'il promet; c'est là, vraiment, de la musique élégante, gracieuse, distinguée, et qui sera toujours appréciée. Prix, 2 fr. 50.

La Chanson du chevalier, paroles de Victor de Laprade, musique de M^{me} Yan Dargent.

Je suis toujours heureuse de signaler les œuvres féminines qui me paraissent avoir une valeur incontestable, ne serait-ce que pour prouver que les femmes peuvent posséder une supériorité non point relative, mais réelle. Mes lectrices ont pu juger, pour peu qu'elles aient voulu constater la vérité de mes appréciations, quel charme, quelle grâce, quelle fraîcheur distinguent les compositions de M^{me} Yan Dargent. Je leur recommande la *Chanson du chevalier* comme

une des plus charmantes œuvres de ce compositeur. Prix, 1 fr. 50 (1).

MARIE DE SAVERNY.

LES MENUS DE LA SAISON

Octobre.

MENU D'UN DINER DE SIX PERSONNES

Consommé au pain grillé.
Pièce de bœuf garnie de petits pâtés.
Allerons de volailles glacés au riz.
Lièvre rôti.
Tomates farcies.
Pommes au gratin.

Les *allerons de volaille* sont cuits dans un sautoir foncé de lard et de légumes émincés, puis dressés, entourés d'une bordure de riz.

Les *pommes au gratin*, coupées en deux et cuites dans un sirop léger et vanillé, en les tenant un peu fermes, se placent dans un sautoir beurré; on les couvre de marmelade d'abricots; puis on les glace au four. Dressées ensuite en dôme sur un plat et saupoudrées de sucre en poudre et d'amandes finement hachées, elles sont remises au four pour glacer les pralins avant de les servir.

Les levrauts sont devenus des lièvres, les dindonneaux des dindons, et les perdreaux sont gros comme père et mère; nos bonheurs gastronomiques augmentent de jour en jour, nous sommes donc bien en automne.

Le mois d'octobre est le mois où à Paris on dine le moins; mais en revanche, pendant sa durée, on dine beaucoup à la campagne. Tout le monde est aux champs, les tribunaux et la Faculté elle-même.

Les amphitryons aimables sont rares à Paris pendant le mois d'octobre; mais il est une consolation pour l'âme malheureux, tels que les chroniqueurs obligés, pour leur devoir, de rester à Paris.

La Gironde et l'expédition en ce moment des orlans tout à fait à point, c'est-à-dire fins-gras. Cette situation intéressante durera, chez eux environ six semaines.

On doit se le dire.

Les orlans cuisent tous bien en casserole close, enveloppés d'une feuille de vigne. Quelques minutes suffisent.

Moi, je les cuits sous la cendre; je dirai pourquoi et comment dans le prochain numéro.

LE BARON BEISSE.

LETTRE D'UNE AMIE

Parmi les lettres que j'ai reçues, ces jours derniers, de mes lectrices, il en est plusieurs qui me prient de les renseigner, en véritable mère, sur le choix d'une institution où elles puissent, à la rentrée, placer en toute confiance l'enfant chéri.

Je suis d'autant plus à même de leur être agréable, que moi-même, pour mon enfant, j'ai dû récemment étudier la question sous tous ses points de vue. La santé de mon fils était délicate, et je voulais pour lui le grand air et les soins maternels, en même temps qu'une instruction complète. Après un sérieux examen, je le confiai, l'an dernier, au chef de l'institution Charpentier, de Villiers-le-Bel. Cette institution compte cinquante années; elle est dirigée aujourd'hui par M. Charpentier fils, qui a dignement succédé à son père, dont la mémoire est vénérée par tous ses anciens élèves.

Une année d'essai m'a donné tous les résultats désirés; mon enfant a trouvé à Villiers-le-Bel la vie de famille, la vie patriarcale, le grand air, les soins maternels, en même temps qu'une instruction solide, dont le père, meilleur juge que nous, a été parfaitement satisfait. Les progrès des élèves des classes supérieures, sont très-remarquables. Aussi mon fils étant fort bien sous tous les rapports, à Villiers-le-Bel, j'ai résolu de le confier à cette institution modèle jusqu'à la fin de son éducation, y compris la rhétorique et la philosophie.

C'est une douce satisfaction pour le cœur d'une mère de pouvoir se dire : Ce n'est point à des mains étrangères, c'est à une nouvelle famille que j'ai confié mon enfant. Cette satisfaction, il ne tient qu'à mes aimables correspondantes de pouvoir la goûter à leur tour.

E. BOUGY.

J'engage celles de mes lectrices qui désirent des renseignements plus précis sur le programme des études, le prix de la pension, le trousseau, etc., etc., à écrire directement à M. Charpentier fils, à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise), qui leur adressera *franco*, par la poste, le programme de l'institution.

(1) L'administration de la *Revue de la Mode*, se charge d'envoyer à ses abonnés les livres et la musique dont il est fait mention dans le journal. Pour recevoir *franco* il faut joindre à la lettre de demande, le prix de l'ouvrage, en timbres ou en mandat-poste, en ajoutant 15 centimes par franc pour frais de port.

ECONOMIE DOMESTIQUE

CONSERVATION DES ALIMENTS

(Suite.)

Conservation de la viande pendant quelques jours. — Nous avons nous-même proposé un moyen très-commode pour conserver la viande pendant cinq ou six jours, et cela au moment des plus fortes chaleurs de l'été. Notre procédé consiste à envelopper la viande d'un linge sur lequel on aura versé un petit filet d'éther sulfurique ou acétique très-pur, quatre grammes par kilogramme. On l'enferme ensuite dans un pot bien bouché que l'on dépose dans un endroit frais. Dès que l'on veut se servir de la viande, il suffit de la cuire comme d'habitude; l'éther se volatilise et ne laisse aucun goût. Quant au rôle que l'éther joue en cette circonstance, il est des plus simples; il empêche les ferments de pénétrer dans les chairs et de les corrompre.

Conservation des navets. — Certains légumes qui sont une des parties constituantes de ce mets national que nous appelons *pot-au-feu*, méritent aussi d'être conservés.

Le navet, entre autres, qui, pendant l'hiver, est très-rare et, par conséquent, assez cher, se conserve facilement, si l'on a eu la précaution de le faire sécher dans une étuve ou à l'air libre. Les navets de Preneuse ou d'Issoudun, préparés ainsi, fournissent une conserve du meilleur goût; il va sans dire que, comme ce légume, en séchant, perd toute son eau de végétation, il faudra, au moment de l'employer, le tremper dans l'eau pure pour le faire revenir à son état naturel.

Conservation du bouillon. — Ajoutons, à propos du pot-au-feu, que souvent le bouillon de bœuf prend une petite saveur d'aigre, soit parce que le temps est à l'orage, soit parce qu'on désire le conserver jusqu'au lendemain. On neutralise cette acidité en y mettant quelques grammes de bicarbonate de soude; cette addition n'offre aucun danger. Il est bon de noter qu'en mettant le bouillon dans des bouteilles et en plaçant à l'orifice du goulot de l'ouate de coton, l'air n'a alors qu'un difficile accès dans la bouteille, et encore, pour y entrer, est-il tamisé en passant au travers de l'ouate.

Conservation du poisson. — Lorsqu'on désire conserver un gros poisson et que l'on n'a pas de glace à sa disposition, on peut retarder la fermentation en lui enlevant les ouïes et les intestins, et en remplissant les espaces vides avec une pâte faite avec de la mie de pain et de l'esprit-de-vin. Le poisson, ainsi préparé, doit être enveloppé d'un linge et déposé dans un endroit frais.

Conservation de la volaille. — Lorsqu'on habite la campagne et qu'on a à sa disposition un tas de blé, on peut, en mettant dedans une volaille toute plumée et vidée, la conserver très-bien, si on met dans cette volaille de la mie de pain alcoolisée. Par la cuisson, l'alcool s'évapore; il faut néanmoins employer celui qui n'a pas de goût ni d'odeur.

STANISLAS MARTIN.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Si la prodigalité est tolérée, l'avarice ne l'est point.

Le gérant, A. BOURDILLIAT.

PARIS. — IMPRIMERIE A. BOURDILLIAT, 13, QUAI VOLTAIRE.